

Faculté des lettres et des langues
Département des langues étrangères
Filière de français
Module : Littérature de la langue d'étude
Niveau : 2^{ème} année LMD
Groupes : 1, 4 et 5
L'enseignante : SOLTANIF

Le texte poétique

I. Définition : le terme « poésie » vient du grec « *poiein* » qui signifie fabriquer, créer. En fait, le poète est créateur, grâce à sa manipulation de la langue. C'est pourquoi, la poésie est, avant tout, un travail sur le langage. Elle se définit comme une musique. Traditionnellement, cette musique est codifiée par la versification. Mais, le poème contemporain est plus libre.

II. Caractéristiques :

II.1. La répétition : ce principe se retrouve d'un vers à un autre dans la rime, dans la reproduction du même nombre de syllabes, dans le rythme. Il se manifeste d'une strophe à une autre par le nombre de vers de chaque strophe, par la pratique éventuelle du refrain. La répétition véhicule le style : l'allitération et l'assonance interviennent fréquemment, ainsi que l'anaphore, les reprises de termes, les parallélismes. Ce sont des moyens stylistiques que la poésie contemporaine multiplie.

II.2. La surprise : à travers la répétition se crée la surprise par un cliché renouvelé, une image inattendue ou un mot qui trouve un sens nouveau. Également, la surprise vient de l'audace créatrice du poète, qui est, selon Jean COHEN, un créateur non d'idées, mais de mots.

II.3. Les thèmes récurrents : la poésie se caractérise, aussi, par des thèmes récurrents. Ce sont ceux du lyrisme universel : la mort, l'amour, la nature, l'espoir...etc. Le travail du poète consiste dans leur renouvellement à sa guise.

III. Evolution :

-Au Moyen-âge : précisément au XII^{ème} siècle, apparaît la poésie en langue vulgaire (le roman). Grâce aux trouvères et aux troubadours, la poésie se fait connaître et apprécier car les poèmes sont lus ou récités. Le texte poétique est transformé, donc, en spectacle.

-Au XVI^{ème} siècle : les poètes de la Pléiade ont fait de la poésie le moyen principal du renouvellement de la langue (*Défense et illustration de la langue française*). Ils favorisent les inventions lexicales et syntaxiques dans le but de créer la richesse du français. À la fin du siècle, se manifeste la poésie baroque avec les poèmes d'Agrippa d'AUBIGNÉ.

-Au XVII^{ème} siècle : les poètes baroques comme Théophile de VIAU ou SAINT-AMANT développent le goût de la sensualité, en privilégiant les images originales et les recherches stylistiques complexes.

Mais, MALHERBE établit les règles de la poésie classique en recherchant la langue pure comme le témoignent les tragédies de CORNEILLE ou de RACINE. De plus, BOILEAU dans son *Art poétique* élabore sa théorie littéraire du classicisme pour faire ses satires sociales. LA FONTAINE, avec son œuvre immortelle, marie la tradition des fabulistes de l'Antiquité et la versification classique.

-Au XVIIIème siècle : durant la première partie de ce siècle, la poésie est en déclin. Le seul poète de cette époque est VOLTAIRE. Il fait de la poésie un moyen efficace pour transmettre sa pensée. La seconde moitié du siècle est marquée par le développement de la prose poétique qui annonce la poésie romantique avec ROUSSEAU et DIDEROT. Cependant, il faut noter que le genre poétique se renouvelle à la fin du siècle avec DELILE et CHÉNIER.

-Au XIXème siècle : en 1820, le recueil intitulé *Les Méditations poétiques* de LAMARTINE fait le premier pas de la poésie romantique caractérisée par le lyrisme comme les poèmes de MUSSET, VIGNY et HUGO. Durant cette époque, la poésie donne naissance à plusieurs courants littéraires : le parnasse (GAUTIER, LECONTE DE LISLE), le symbolisme (BAUDELAIRE).

-Au XXème siècle : avant la première guerre mondiale, la poésie d'APOLLINAIRE rénove à la fois la forme et le fond (les calligrammes). Après la guerre, les acquis de la psychanalyse sont mis en œuvre dans la poésie des surréalistes qui rejettent l'écriture traditionnelle et réclament la liberté de l'imagination tels que : BRETON, ARAGON et ÉLUARD. À l'écart du surréalisme, d'autres poètes voient dans la poésie une forme et un rythme (VALÉRY) ou un ensemble d'images, que le poète doit faire sortir de son imagination (MICHAUX). Actuellement, la poésie reste tenace avec des poètes à l'imagination débordante : GUILLEVIC, BONNEFOY...etc.

IV. Les genres poétiques :

IV.1. La poésie dramatique : rassemble toute pièce de théâtre en vers.

IV.2. La poésie épique : domine la poésie antique. Elle raconte les hauts faits des héros.

IV.3. La poésie lyrique : « lyrique » vient de « lyre » : l'instrument accompagnant la poésie antique. Le poète parle de lui-même et revient sur les principaux thèmes de l'expérience humaine.

V. Les formes poétiques :

V.1. Forme régulière : ce peut être une forme fixe ou une succession de strophes régulières.

V.2. Vers libre : le poète crée sa propre forme.

V.3. Poème en prose : le poème n'est pas présenté en vers. La poésie est présente dans le jeu avec le son et le sens des mots, dans les rythmes de la phrase, dans les figures de style.

Comment étudier un texte poétique ?

I. La versification : est un ensemble de règles qui régissent la composition des vers réguliers.

I.1. La strophe : est un ensemble de vers séparés des autres ensembles par une ligne blanche. La strophe n'est pas un simple regroupement de vers, elle a une cohérence interne parce que les vers de la même strophe ont un rythme qui leur est propre. On distingue entre autres :

Le quatrain (4vers), le quintil (5vers), le sizain (6vers), le dizain (10vers), le distique (2 vers) et tercet (3vers) constituent des groupes de vers et non pas des strophes.

I.2. La rime : est la répétition d'un même son vocalique à la fin de deux vers différents.

I.2.1. La richesse de la rime : elle est définie par le nombre des phonèmes associés par la rime.

Rime pauvre : un seul élément vocalique commun. Ex : fous/cous.

Rime suffisante : un élément vocalique + une consonne en commun. Ex: peines /veines.

Rime riche : trois éléments en commun (consonne+voyelle+consonne ou consonne+consonne+voyelle ou voyelle+consonne+consonne).Ex : éperdus/ardus.

I.2.2. Le genre de la rime : il est défini par une finale.

Rimes féminines : le mot se termine par un « e » muet. Ex : (poésie /choisie).

Rimes masculines : les autres. Ex : (Paris /pourris).

N.B : la versification classique imposait de faire alterner rimes féminines et rimes masculines. Les poètes modernes alternent rimes vocaliques (joue /roue) et rimes consonantiques (bruyère /sévère).

I.2.3. La disposition des rimes : elle est déterminée par leur succession.

Rimes plates : (AABB. Ex : couteau /bourreau/joue/roue).

Rimes embrassées : (ABBA. Ex : couteau /joue/roue /bourreau).

Rimes croisées : (ABAB. Ex : couteau /joue/bourreau/roue).

I.2.4. La rime intérieure : les rimes finales peuvent être convoquées par des rimes intérieures. Ex : il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver (BAUDELAIRE).

I.2.5. La rime pour l'œil : parfois la rime pour l'oreille est délaissée en faveur d'une rime pour l'œil (seule l'écriture est la même). Ex : il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver / D'écouter, près du feu qui palpite et qui fume / Les souvenirs lointains lentement s'élever... (BAUDELAIRE).

I.3. Les accents : en français, un mot porte un accent tonique sur la dernière syllabe ou sur l'avant-dernière si la dernière est un « e » muet. Par surcroît, dans un groupe nominal ou verbal, le mot le plus important porte un accent de groupe.

I.4. Rythme binaire et rythme ternaire : un vers peut comporter deux, trois ou quatre accents de groupe. Trois accents de groupe dans le vers déterminent un **rythme ternaire**. Tandis que, deux ou quatre accents de groupe déterminent le **rythme binaire**.

I.5. Le mètre : c'est le nombre de syllabes prononcées qui permet de distinguer les vers pairs (octosyllabe = 8, décasyllabes= 10, alexandrin = 12) des vers impairs.

N.B : les vers impairs sont beaucoup moins fréquents que les vers pairs.

I.6. La diérèse et la synérèse : pour respecter le mètre, on est parfois obligé à dissocier deux sons qui, dans la prose, sont prononcés groupés, c'est la diérèse (ex : mystéri-euse). La synérèse groupe deux sons (ex : ouvrier).

I.7. Coupes, enjambement et rejet :

I.7.1. Les coupes : chaque accent est suivi d'une coupe (/). Dans le type ternaire, trois coupes principales séparent les mesures. Dans le type binaire, une coupe principale, la césure (//), sépare deux hémistiches (ou demi-vers).

Ce toit tranquille, où marchent des colombes

Entre les pins palpite, entre les tombes.

VALÉRY

I.7.2. L'enjambement : un groupe grammatical est réparti entre la fin d'un vers et le début du vers suivant.

Il nous a déployé l'ordre dont Amurat

Autorise ce monstre à un double attentat

RACINE

I.7.3. Le rejet : un groupe placé à la fin d'un vers se termine par un mot placé au début du vers suivant.

Est-il vrai que parfois le triste cœur d'Agathe

Dise : Loin des remords, des crimes, des douleurs...

Emporte-moi, wagon, enlève-moi, frégate ?

BAUDELAIRE

I.8. Le contre-rejet : un mot placé à la fin d'un vers annonce un groupe placé au début du vers suivant.

Moi l'aimer ? Une ingrante

Qui me hait d'autant plus que mon amour la flatte ?

RACINE

I.9. Le vers libre : au milieu du XIXème siècle, les poètes créent leurs propres formes poétiques : le poète n'obéit plus à un mètre et les rimes sont souvent substituées par des assonances et des allitérations. Ex : La lune noie la nuit / Force reste pourtant aux preuves de vie (ÉLUARD).

II. Les formes poétiques : pour analyser un poème, on commence par étudier sa forme en se posant la question si elle est fixe ou libre. Des formes fixes apparaissent dès la fin du Moyen-âge. Elles sont reprises ou succédées par d'autres au cours des siècles suivants.

II.1. Le sonnet : d'origine italienne, le sonnet a été introduit en France par les poètes de la Pléiade au XVIème siècle et codifié par le poète Clément MAROT. C'est la forme la plus répandue, mais c'est aussi la plus codifiée. Le sonnet est composé de quatorze vers de mètre identique (alexandrin, décasyllabe, parfois octosyllabe) dispensés en deux quatrains et un sizain ou deux tercets. Les rimes des deux quatrains

sont identiques, en général embrassées, parfois croisées. Le derniers vers du sonnet doit proposer une pointe ou une chute qui résume l'impression, crée un effet de surprise...

II.2. La fable : cette forme poétique est héritée de l'Antiquité (Ésope et Phèdre). Elle raconte une histoire dont les personnages sont souvent des animaux. La fable a une visée satirique et une portée morale. LA FONTAINE est le grand fabuliste français.

II.3. Les stances : « stance » signifie strophe. Les stances sont, donc, une série de strophes. Elles sont souvent énoncées à la deuxième personne et elles représentent une réflexion personnelle sur la vie.

II.4. Le pantoum : ce mot désigne un chant malais. Forme très rare, le pantoum s'est fait connaître en France au XIXème siècle par l'orientaliste FOUINET. Il est composé de quatre quatrains. Les vers 2 et 4 du premier quatrain deviennent les vers 1 et 3 de la strophe suivante et ainsi de suite. Le pantoum doit traiter deux thèmes correspondant aux deux premiers et aux deux derniers vers.

II.5. Le rondeau : signifie « danse en rond », il est lié au chant et à la danse. À l'origine, composé d'une strophe unique caractérisée par un refrain, le rondeau se transforme au XIVème siècle pour se composer de plusieurs strophes. Le refrain se retrouve d'une strophe à l'autre comme dans les poèmes de Charles d'ORLEANS.

II.6. La ballade : « balar » signifie « danser » en provençal. La ballade est composée de trois strophes. Le nombre de vers de chaque strophe est égal au nombre de syllabes de chaque vers. Le dernier vers de chaque strophe est commun, c'est le refrain. François VILLON fut l'auteur de nombreuses ballades.

II.7. L'ode : provient de deux traditions antiques : l'ode pindarique et l'ode anacréontique. La première, de forme fixe, abordait des sujets solennels et sacrés. La seconde se définit par son lyrisme, comme les odes de Pierre de RONSARD.

II.8. Les pièces courtes :

II.8.1. L'épigramme : son but est de créer un effet de surprise par une satire dévoilée dans le dernier vers. Elle est composée de deux vers et écrite dans un contexte polémique.

II.8.2. L'épithaphe : écrite dans un contexte de deuil, l'épithaphe imite les expressions qu'on trouve sur les pierres tombales.

II.8.3. Le madrigal : c'est une petite pièce de vers qu'on écrit pour exprimer des sentiments tendres.

EXERCICES

EXERCICE 1 : Voici plusieurs strophes tirées de différents poèmes. Comment s'appellent-elles ? Indiquez leur mètre et le schéma de leurs rimes.

« Qui prêtera la parole
A la douleur qui m'affole ?
Qui donnera les accents
A la plainte qui me guide ?
Et qui lâchera la bride
A la fureur que je sens ? » DU BELLAY

« O triste, triste était mon âme
A cause, à cause d'une femme.

Je ne me suis pas consolé
Bien que mon cœur s'en soit allé,

Bien que mon cœur, bien que mon âme
Eussent fui loin de cette femme. » VERLAINE

« Adieu faux amour confondu
Avec la femme qui s'éloigne
Avec celle que j'ai perdue
L'année dernière en Allemagne
Et que je ne reverrai plus. » APOLLINAIRE

EXERCICE 2 : Déterminez la richesse et le genre des rimes des quatrains suivants.

« Inquiète, les yeux aigus comme des flèches,
Elle ondule, épiant l'ombre des rameaux lourds,
Quelques taches de sang, éparses, toutes fraîches,
Mouillant sa robe de velours. » LECONTE DE LISLE

« Un jour, je vis s'asseoir au pieds de ce grand arbre
Un pauvre qui posa sur ce vieux banc de marbre
Son sac et son chapeau, s'empessa d'achever
Un morceau de pain noir, puis se mit à rêver. » VIGNY

« Nous marchions comme des fiancés
Seuls, dans la nuit verte des prairies ;
Nous partagions ce fruit de fées
La lune amicales aux insensés. » VALÉRY

« Si j'ai du goût, ce n'est guère
Que pour la terre et les pierres.
Je déjeune toujours d'air,
De roc, de charbons, de fer. » RIMBAUD

EXERCICE 3 : Lisez ce poème. Quel en est le thème ? Le lexique est-il riche ? Identifier trois figures de style concernant les mots en italique. Montrez que l'effet du poème provient de sa composition.

Chanson

« Quel jour sommes-nous

Nous sommes tous les jours

Mon amie

Nous sommes toute la vie

Mon amour

Nous nous aimons et nous vivons

Nous vivons et nous nous aimons

Et nous ne savons pas ce que c'est que la vie

Et nous ne savons pas ce que c'est que le jour

Et nous ne savons pas ce que c'est que l'amour. » PRÉVERT